



FRAPNA



Vivre et
Agir en Maurienne

SEMVAL
Monsieur le Président
Maison de Valmeinier
73450 Valmeinier

Chambéry, le 4 décembre 2017

M. le Président,

Nos 3 associations ont participé avec intérêt à la réunion du mardi 14/11/2017 au siège de la SEMVAL à Valmeinier.

Vous nous avez montré, avec en particulier de nombreuses photos, tableaux, graphiques la situation de la SEMVAL et les nombreuses questions qui sont posées à la station.

Par envoi du 17/11/2017 vous nous avez fait parvenir les vues projetées à la réunion du 14/11/2017 et vous nous demandez la réponse de nos associations.

Nous pouvons, dès à présent, vous indiquer que nous ne pensons pas aller vers un abandon des recours déposés contre l'UTN du 27/04/2016 et contre les 2 arrêtés municipaux du 11/08/2017.

Dans nos recours et au cours de notre conversation du 14/11/2017 nous vous avons exprimé les raisons des recours déposés.

En revanche nous nous orientons vers un dépôt de référé suspension demandant l'arrêt des travaux en début d'année 2018.

Il est probable que cette réponse de nos 3 associations ne vous satisfera pas et n'apportera pas une réduction des délais qui posent des difficultés. Mais l'échange du 14/11, suivi de votre envoi du 17/11/2017 ont permis de clarifier, nous l'espérons, la position de chacun.

Croyez, Monsieur le Président, à nos meilleures salutations.

FRAPNA Savoie,
André Collas,
Administrateur

Vivre et Agir en Maurienne,
Annie Collombet,
Co-Présidente

Valloire Nature et Avenir,
Régis de Poortere,
Président